



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

construction aéronautique

Question au Gouvernement n° 553

Texte de la question

AIRBUS

M. le président. La parole est à Mme Françoise Imbert.

Mme Françoise Imbert. Monsieur le Premier ministre, je tiens à associer à ma question les députés concernés par le secteur aéronautique.

Le secteur aéronautique et en particulier l'entreprise Airbus traversent une phase difficile.

Les retards de production et de livraison de l'A 380 et de l'A 350 et les conditions de cession des actions du groupe Lagardère font partie des tristes épisodes qui ont ponctué la vie d'Airbus ces dernières années, dont les salariés et les sous-traitants sont les premières victimes.

L'équité de traitement entre les sites allemands et les sites français d'Airbus, la poursuite du processus de cession d'usines, la répartition du plan de production entre les États partenaires nous interpellent et interpellent les salariés.

La fragilisation des usines Airbus, celle des entreprises sous-traitantes après l'annonce, en 2007, du plan d'économies Power 8 et les délocalisations annoncés inquiètent les salariés. Ainsi, Spirit va créer 500 emplois au Texas.

De plus, l'entreprise Latécoère n'est plus en situation de racheter les sites de Saint-Nazaire et de Méaulte. Alors, comment Airbus va-t-il bâtir un grand pôle européen autour de cette entreprise ?

M. Brégier, numéro deux français d'Airbus, annonce des mesures additionnelles au plan d'économies Power 8.

M. Enders veut encore demander des " efforts conséquents ", des efforts supplémentaires aux salariés, et même diminuer les dépenses de recherche et développement.

Monsieur le Premier ministre, le Gouvernement doit préserver nos bassins d'emplois et notre potentiel industriel et de recherche. L'État va-t-il véritablement jouer son rôle d'actionnaire et s'engager aux côtés de l'entreprise Airbus, de ses salariés, et aux côtés de toutes les entreprises du secteur de l'aéronautique ? Nous attendons votre réponse. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi*. Madame la députée, votre question me donne l'occasion de témoigner notre admiration aux dizaines de milliers de salariés qui travaillent dans le secteur de l'aéronautique en France et ailleurs, particulièrement dans la région Midi-Pyrénées.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.) Le Gouvernement, je tiens à le dire, était au rendez-vous dans un secteur d'excellence.

Pourquoi d'excellence ?

D'abord parce qu'il s'agit d'un marché mondial. Ensuite parce que ce marché est en pleine expansion : nous le savons, entre 20 000 et 30 000 avions nouveaux seront nécessaires au cours de la prochaine décennie. Enfin parce qu'Airbus est un consortium européen - allemand, français, anglais et espagnol - à la pointe de la technologie, dans des marchés difficiles où il doit faire face à une concurrence redoutable qui, bien souvent, tire partie d'un dollar fort avantageux pour l'équilibre des coûts de revient.

Pourquoi le Gouvernement est-il au rendez-vous ?

Parce que dès le 11 octobre, sous l'autorité du Premier ministre, a été mis en oeuvre un plan qui comporte pas

moins de 1,5 milliard d'euros destinés, sur les cinq prochaines années, à structurer le secteur aéronautique français autour d'Airbus, mais aussi d'un certain nombre de grands sous-traitants autour desquels viendront s'agglomérer de nombreuses petites et moyennes entreprises.

Avec Jean-Louis Borloo, nous avons nommé il y a quinze jours M. Bernard, ancien directeur général d'Air Inter qui a occupé des fonctions éminentes à l'ANPE.

M. Jean-Pierre Brard. Pour les nouveaux licenciements, c'est parfait !

Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi. Nous pourrons ainsi, auprès des entreprises qui bénéficient déjà d'un certain nombre d'audits stratégiques, pour leur permettre de développer leur activité autour de ces conglomérats, identifier les nouveaux métiers, les nouvelles orientations, la nouvelle stratégie du secteur aéronautique qui devra tenir compte à la fois des coûts de revient en France, des coûts de revient ailleurs et de la nécessité de conserver sur notre territoire les éléments essentiels de la technologie française.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Imbert](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 553

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 mai 2008